



Sommaire

Un début d'année riche en évènement !.....	1
Bienvenue aux nouvelles associations.....	2
Actualités prison-justice.....	3
Actualités du réseau de la FARAPEJ.....	4
Actualités de la Fédération.....	5
Appel aux dons.....	6

Ont participé à ce numéro :
Gaël Rabiers du Villars, Alexis Saurin

Si vous souhaitez proposer un article sur une actualité de votre association, contactez nous !

Pour recevoir la lettre ou vous désabonner, merci d'envoyer un message à lettre@farapej.fr

FARAPEJ
22, rue Neuve des Boulets 75011
PARIS

www.farapej.fr
farapej@farapej.fr
01 55 25 23 75



Un début d'année riche en évènements !

Colloque sur les moyens d'en finir avec la surpopulation carcérale

Quand ? Vendredi 10 et Samedi 11 janvier 2020

Où ? Au Palais du Luxembourg - 15 Rue de Vaugirard, 75006 Paris - Salle Clémenceau

Inscription : colloque2020.farapej.fr
Inscription et carte d'identité obligatoire

Après la publication des rapports « *En finir avec la surpopulation carcérale* » et « *Rapport sur la mise en œuvre de la loi du 15 août 2014 relative à l'individualisation des peines et renforçant l'efficacité des sanctions pénales* », la FARAPEJ avait rédigé un contre-rapport comprenant dix propositions (voir les dix propositions de la FARAPEJ). Ces dix propositions nous semblent être encore d'une totale actualité ce qui laisse supposer que la situation n'a pas changé depuis la publication du contre-rapport de la FARAPEJ. Les chiffres nous le confirment : au 1er octobre 2019, 70 818 personnes étaient détenues !

Le colloque proposé par la FARAPEJ n'a pas pour but un énième échange sur la surpopulation carcérale. La situation est connue et le constat est partagé par tous. Il vise à rechercher des solutions à court terme pour diminuer la population carcérale et à plus long terme pour la maintenir à un niveau acceptable.

Pour ce faire, le colloque s'articulera autour de trois thèmes :

- Comment réformer notre système pénal et pénitentiaire pour supprimer la surpopulation carcérale et prévenir son retour;
- Comment limiter le recours à l'emprisonnement;
- Comment transformer la vie en prison.

AG et journées de réflexion 2020

Quand ? Vendredi 13 et Samedi 14 mars 2020

Où ? Vendredi : Institut protestant de Théologie (83 Boulevard Arago, 75014 Paris)
Samedi : École Normale Supérieure (45 Rue d'Ulm, 75005 Paris)

La FARAPEJ organise ses journées de réflexion et son assemblée générale 2020 les 13 et 14 mars à Paris. Moment important dans la vie de notre fédération, ces journées sont l'occasion pour les adhérents, qu'ils soient associatifs ou individuels, de se rencontrer, échanger, débattre et réfléchir sur les projets à venir de la fédération. Nous espérons vous y voir nombreux !

Bienvenue aux nouvelles associations

La Ferme de Baudonne

La Ferme Emmaüs Baudonne crée sur le modèle de la Ferme de Moyembrie, accueillera à partir de janvier 2020, 7 femmes sous main de justice. L'objectif est d'héberger des femmes en fin de peine, les matinées seront consacrées au maraîchage biologique, tandis que les après-midis seront dédiés aux activités culturelles, artistiques et à la réinsertion. Les lieux seront aménagés pour favoriser la venue des enfants afin de reconstruire les liens parentaux mis à mal par les années de prison. Véritable sas entre la détention et la sortie, la confiance est au cœur du projet, afin que ses résidentes puissent « réapprendre la liberté ».



La Ferme de Baudonne a lancé une campagne de financement participatif via la Plateforme des Petites Pierres afin de financer les travaux d'aménagement des chambres des femmes accueillies. Vous pouvez retrouver toutes les informations sur leur site : www.fermeemmausbaudonne.fr

Association Ares

Le groupe Ares agit dans le domaine de la réinsertion sociale et professionnelle, en particulier auprès des personnes détenues et sortantes de prison. L'association suit et accompagne environ 1000 personnes dans un parcours agréé par Pôle emploi. Actuellement, les personnes détenues concernées par ce dispositif sont détenues à la Maison d'arrêt de Villepinte ainsi qu'au quartier maison centrale de Meaux-Chauconin.



Actualités prison-justice

Rapport du CESE sur la réinsertion des personnes détenues

Le Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE) a présenté le 26 novembre 2019 son Projet d'avis : *"La réinsertion des personnes détenues : l'affaire de tous et toutes"*. La FARAPEJ a contribué à cet avis avec notamment l'audition d'Alexis Saurin, président de la FARAPEJ, en juin 2019 par la Section des affaires sociales et de la santé du CESE dans le cadre de la saisine : *"Accompagner les détenus et les détenues dans leur accès aux droits sociaux, pendant et à la sortie de prison"*.

Par ailleurs, des solutions du contre-rapport de la FARAPEJ *"Pour en finir vraiment avec la surpopulation carcérale"* ont été reprises par le rapport du CESE (<https://www.lecese.fr/travaux-publies/la-reinsertion-des-personnes-detenu-es-l-affaire-de-tous-et-toutes>)

Le point sur les statistiques

Le ministère de la Justice a publié début novembre les statistiques trimestrielles de la population détenue et sous écrou au 1er octobre 2019. On comptait ainsi au 1er octobre 2019:

- **près de 71.000 personnes détenues pour 61.000 places** (70.818 personnes détenues pour 61.065 places opérationnelles).
- **1.500 personnes n'ont même pas de lit dans leur cellule** mais dorment sur un matelas posé à même le sol (1.497 matelas précisément au 1er octobre).
- **près de 14.000 personnes détenues en surnombre**; la surpopulation carcérale a légèrement diminuée depuis l'an dernier: la densité carcérale globale a légèrement baissé (passant de 118% à 116%), et le nombre de détenus en surnombre a également légèrement baissé: le nombre de personnes détenues en surnombre est en baisse (de 14.988 à 13.851), baisse correspondant à la réouverture de Paris la Santé début 2019 et induisant une baisse significative de la surpopulation carcérale sur la DISP de Paris (la densité carcérale passant de 146 % à 130% sur la DISP).
- **Avec près d'un détenu sur trois en attente de jugement (29,6%), la détention provisoire se maintient à un niveau très haut**: les personnes détenues se répartissent en effet en 20.959 prévenus et 49.859 condamnés.
- **La surpopulation est un phénomène massif et intense en maisons d'arrêt**: près d'une personne sur deux en maison d'arrêt (44%) se trouve dans une prison occupée à plus de 150% (20.267 personnes) et plus de 80% des personnes détenues en maison d'arrêt sont dans une prison occupée à plus de 120%. La densité carcérale moyenne des maisons d'arrêt est de 138% de taux d'occupation. Six maisons d'arrêt ont un taux d'occupation qui dépasse les 200% (Béthune, Limoges, La Roche-sur-Yon, Carcassonne, Nîmes et Perpignan) tandis que huit autres maisons d'arrêt (ou quartiers maison d'arrêt) frôlent les 200%.
- **Dans ce contexte, le taux d'encellulement individuel reste évidemment très faible**: seuls 4 détenus sur 10 bénéficient d'une cellule individuelle.
- En plus des personnes détenues, on compte 11.890 personnes écrouées à l'extérieur des prisons, principalement sous PSE (bracelet électronique pour 11.255 d'entre eux), ou en placement à l'extérieur pour 635 personnes.

Depuis le printemps dernier, le Ministère de la Justice a décidé de mettre fin à la publication mensuelle des statistiques des personnes écrouées et détenues ce que la fédération regrette : cela appauvrit la connaissance du phénomène et atténue l'attention du public et des médias sur la situation.

Face à cette situation, la FARAPEJ appelle à un profond changement de politique pénale et pénitentiaire et rappelle ses dix propositions pour lutter contre la surpopulation carcérale qui sont développées dans le rapport de la FARAPEJ réédité en janvier 2018 et dans sa synthèse:

[Lire le contre-rapport de la FARAPEJ](#)

[Lire la synthèse du rapport et des propositions](#)

Les statistiques complètes du ministère pour le mois de décembre sont accessibles en suivant le liens ci-dessous:

[La statistique mensuelle des personnes écrouées et détenues \(au premier octobre 2019\)](#)

[La mesure mensuelle](#)

Colis pour les fêtes de fin d'année



Comme chaque année, l'administration pénitentiaire autorise la distribution aux personnes détenues de colis constitués par les proches ou par une association. Cette année cette distribution pourra s'effectuer du **lundi 2 décembre 2019** jusqu'au **lundi 6 janvier 2020 inclus**.

Rapports thématiques du CGLPL



Le Contrôleur Général des Lieux de Privation de Liberté publie deux rapports thématiques sur la nuit dans les lieux de privation de liberté et les violences interpersonnelles dans les lieux de privation de liberté que nous vous invitons à consulter :

<https://www.cglpl.fr/2019/la-nuit-dans-les-lieux-de-privation-de-liberte/>

<https://www.cglpl.fr/2019/les-violences-interpersonnelles-dans-les-lieux-de-privation-de-liberte/>

Actualités du réseau de la FARAPEJ

Prix de l'ESS pour Permis de construire



L'association Permis de Construire, membre de la FARAPEJ, a reçu le prix national de l'utilité sociale remis par le CNCRESS.

"C'est une belle reconnaissance de notre action et de notre stratégie et une motivation supplémentaire à poursuivre nos efforts pour le vivre-ensemble et l'inclusion des publics placés ou passés sous main de Justice"

Ludovic Dardenne, Directeur

Ce prix récompense une entreprise sociale et solidaire particulièrement innovante au regard de son modèle économique durable, de son ancrage territorial, de sa capacité à innover et à impacter durablement la société.

Bravo à elle !

Chantiers-passerelles devient l'association Possible



Après 5 ans d'existence et l'aboutissement d'un engagement collectif avec la création par l'État d'une agence pour le travail d'intérêt général, l'association Chantiers-Passerelles a décidé de changer de nom et de porter plus loin son engagement à travers deux axes :

- le lancement d'**ACT'ICE**, le 1er programme d'accompagnement des projets qui donnent du sens à la peine et dont la FARAPEJ est partenaire. L'appel à projet s'est déroulé du 30 septembre au 17 novembre 2019 et entre désormais dans la phase de sélection. Plus d'information sur le site de l'association : www.association-possible.fr
- Renforcement des actions de sensibilisation sur le territoire

Témoignages pour les 90 ans d'Auxilia

À l'occasion des 90 ans de l'association, Auxilia publie une édition spéciale de sa Lettre avec des témoignages, notamment d'apprenants en détention. Vous pouvez consulter la lettre sur le site d'Auxilia à cette adresse : <https://www.asso-auxilia.fr/actus/96-la-lettre-auxilia-90-ans-editorial-temoignages>



Actualités de la Fédération

Recrutement d'une salariée sur le projet Rescaled

La FARAPEJ fait partie des membres fondateurs de RESCALED et assure la coordination du mouvement au niveau français. C'est dans ce cadre qu'elle a ouvert un poste de coordinateur et recruté **Émilie Adam-Vézina**. En tant que coordinatrice FRANCE du projet, Émilie agira en direction des acteurs associatifs, de la société civile, du monde universitaire et de la recherche, des autorités pénitentiaires ainsi que des responsables politiques, pour favoriser l'aboutissement de RESCALED.



Plus d'information sur www.rescaled.fr et sur le site de la FARAPEJ

Nouveau site internet de la Fédération

La FARAPEJ se dote d'un nouveau site internet ! Plus moderne et pratique il permettra de rendre plus lisibles les actions de la fédération et de mettre en valeur les associations du réseau.

Rendez-vous début janvier !

Merci à Julien Vilillard, webmaster de l'association Moduloo.net et Julien Tavernoz, graphiste pour leur superbe travail !

L'agenda

10-11 janvier 2020 :
Colloque de la Farapej

13-14 mars 2020 : AG et journées de réflexion

Les chroniques

Chronique Côté Cour EDH –
<http://www.farapej.fr/Dossiers/Co teEDH>

Chronique d'actualité prison-justice
http://www.farapej.fr/Documents /Chronique_Actu

Les formations

4 mars - Le parcours de la personne détenue : de l'enquête à son issue (1ère séance)

18 mars - Le parcours de la personne détenue : de la condamnation à la détention (2ème séance)

1er avril - Le parcours de la personne détenue : fin de peine et réinsertion (3ème séance)

Bilan des 26èmes Journées Nationales Prison

Dans le cadre des 26èmes Journées Nationales Prison qui se sont déroulées du 23 au 30 décembre 2019, la FARAPEJ a organisé avec ses partenaires un cycle de projections-débats en Ile-de-France. Au cours de ces soirées, 6 films ont été projetés et 20 intervenantes et intervenants ont échangés avec les spectateurs après les projections. Environ 120 personnes ont assistées à ces évènements.

C'est aussi l'occasion pour la FARAPEJ de remercier l'ensemble des partenaires impliqués dans l'organisation de ces projections-débats (associations, professionnels, cinémas, fondation...)

Soutien aux associations

La FARAPEJ est cosignataire d'une tribune afin d'alerter les pouvoirs publics sur la situations financière du milieu associatif engagé dans les prisons et notamment de l'Observatoire International des Prisons (OIP). Cette tribune a été signée par 30 associations, organisations syndicales et aumôneries du milieu pénitentiaire et judiciaire et publiée dans le journal Le Monde du 11 décembre 2020.

Chroniques de la FARAPEJ

À l'occasion du colloque des 10 et 11 janvier, la FARAPEJ publie la note sur les arrêts pilotes dans la jurisprudence de la CEDH rédigée par Jean-Manuel Larralde, professeur de droit public à l'Université de Caen-Normandie et auteur de la Chronique Côté CourEDH.

Lien vers la chronique : http://www.farapej.fr/Dossiers/CoteEDH/Chr_EDH_1119.pdf

Retrouvez également la dernière chronique actualité du mois d'octobre ; http://www.farapej.fr/Documents/Chronique_Actu/Actu_2019_10.pdf

Appel aux dons

En cette fin d'année 2019, la FARAPEJ lance un appel à la générosité des membres adhérents et bénévoles, pour l'aider à poursuivre son engagement et développer ses actions. La diffusion de cet appel est primordiale pour nous permettre de poursuivre l'ensemble de nos activités, dans un contexte budgétaire toujours contraint.

Comment nous aider ? Pour les individus, le plus simple, pour nous comme pour vous, est d'effectuer un don directement en ligne ! Pour les associations adhérentes, vous pouvez également faire un don ou une cotisation de soutien à la fédération, diffuser notre appel dans votre réseau et, si vous le souhaitez, encourager celles et ceux de vos membres qui sont particulièrement intéressés par les actions de la FARAPEJ à adhérer à titre individuel à la FARAPEJ.

Le montant de votre don est déductible à 66% de votre impôt sur le revenu (IR), dans la limite de 20% de votre revenu.

Vous donnez à la FARAPEJ **50€** > Vous déduisez **33€** de votre IR > Votre don vous revient à **17€**
Vous donnez à la FARAPEJ **100€** > Vous déduisez **66€** de votre IR > Votre don vous revient à **34€**

Votre reçu fiscal vous sera envoyé par email ou par courrier postal